

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, le lundi 18 janvier 2016 à 18h30.

Sont présents : Son Honneur le maire Robert G. Roy, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers, Lyne Boulanger, Meagan Reid, Dany Langlois, Nicole Bernier, Nicolas Lagueux et Josée Hayes formant quorum sous la présidence du maire.

La présente séance a été convoquée, à la demande de monsieur le Maire, Robert G. Roy, par un avis du secrétaire-trésorier du 15 janvier 2016 remis à tous les conseillers, ce même jour

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

Normand Graillon, directeur général est également présent.

2016-017 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Lyne Boulanger
À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance extraordinaire du 18 janvier 2016. Il est 18h30.

ADOPTÉ

2016-018 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par la conseillère Meagan Reid
Appuyé par la conseillère Josée Hayes
À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

2016-019 EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT – BASSIN HAUTE-RIVE

CONSIDÉRANT que le fonds de roulement est utilisé afin de financer des travaux d'immobilisation ou d'achat de bien capitalisable;

CONSIDÉRANT que la ville a procédé à la construction d'un bassin de rétention dans le secteur Haute-Rive.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par la conseillère Meagan Reid
À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.
QUE la facture au montant de 156 980 \$ soit payée à même le fonds de roulement.

QUE le remboursement soit effectué sur une période de cinq ans, à savoir :

1 ^{er} mars 2016	31 396
1 ^{er} mars 2017	31 396
1 ^{er} mars 2018	31 396
1 ^{er} mars 2019	31 396
1 ^{er} mars 2020	31 396

ADOPTÉ

2016-020 SERVICES MÉDICAUX ET CLINIQUE MÉDICALE À EAST ANGUS)

CONSIDÉRANT QUE la clinique médicale de East Angus fermera ses portes en juin 2016;

CONSIDÉRANT QUE plus de 20 000 dossiers médicaux vont se retrouver orphelins à cette date;

CONSIDÉRANT QUE pour East Angus, comme principal pôle urbain de la MRC du Haut-Saint-François, est un centre de services pour plusieurs clientèles vulnérables;

CONSIDÉRANT QUE le ministre de la Santé a été informé de cette situation à l'été 2015 lors du lancement des travaux de construction du nouveau CHSLD;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de East Angus, dans la limite de ses moyens, est disposée à fournir toute l'aide nécessaire pour assurer le maintien de services médicaux sur son territoire;

Il est unanimement résolu.

QUE la Ville de East Angus demande au ministre de la Santé d'intervenir dans le dossier de la Clinique médicale afin de trouver rapidement une solution pour pallier au manque de services médicaux suite à la fermeture de la Clinique médicale de East Angus.

ADOPTÉ

2016-021 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Lyne Boulanger
À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.
QUE la séance soit levée. Il est 18h59.

ADOPTÉ

**Robert G. Roy, Maire
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, Secrétaire-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

Certificats de crédit disponibles

Numéro	Nom
2016-019	Emprunt au fonds de roulement – Bassin Haute-Rive